



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 109785

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de bien vouloir lui indiquer les mesures concrètes qui sont prises par son ministère afin de respecter le principe de développement durable. Il lui demande notamment de lui faire savoir si les publications décidées par son ministère sont éditées en papier recyclable.

Texte de la réponse

Depuis juin 2006, les publications du ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP) sont réalisées sur un papier écocertifié 100 % PEFC, l'un des deux référentiels dont le développement est particulièrement encouragé par la politique forestière menée par le MAP. Ainsi, les 10 000 exemplaires du magazine Bimagri (cahier intérieur de 44 pages) et les 20 000 exemplaires de Contact (journal interne des personnels de 12 pages) diffusés tous les deux mois sont imprimés sur du papier issu de forêts gérées durablement selon la certification PEFC. Dans le cadre d'un marché public, la réalisation des périodiques est assurée par un imprimeur accrédité par le Centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA) depuis le printemps 2006. Les différents prestataires impliqués dans la chaîne de fabrication (imprimeur, papetier, fabricant de pâtes à papier) sont tous installés dans des régions rurales, et une partie du bois utilisé provient de forêts françaises. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en place d'une mutualisation interministérielle d'achat de papier, le ministère de l'agriculture et de la pêche fournira à 100 %, dès 2007, ses services en papier écoresponsable.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109785

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11709

Réponse publiée le : 26 décembre 2006, page 13581